

REFERENTIEL DE COMPETENCES **EPIDEMIOLOGISTE PRINCIPAL (services vétérinaires ou laboratoire)**

Il doit être capable de :

Compétences générales	Objectifs pédagogiques
<p>1. Utiliser et comparer les indicateurs épidémiologiques de base, élaborer des plans d'échantillonnage, maîtriser les outils statistiques d'épidémiologie descriptive</p>	<p>1-1 Décrire les principes de l'épidémiologie descriptive 1-2 Définir, différencier et calculer un taux, un ratio, une incidence, une prévalence, comparer des moyennes et des fréquences 1-3 Définir et calculer les qualités intrinsèques (sensibilité, spécificité) et extrinsèques (valeurs prédictives) d'un test de dépistage 1-4 Présenter les principes des différentes modalités de sondage (en strates, en grappes, en un ou plusieurs degrés) 1-5 Décrire les méthodes et outils pour la constitution d'échantillons représentatifs et de taille adaptée aux objectifs (enquête de prévalence, probabilité de détection d'une maladie)</p>
<p>2. Concevoir et organiser un réseau d'épidémiosurveillance</p>	<p>2-1 Décrire les enjeux, les objectifs et les principes généraux de l'épidémiosurveillance au plan national et international 2-2 Décrire les étapes successives de mise en place d'un réseau d'épidémiosurveillance 2-3 Analyser la structure institutionnelle (ensemble des partenaires impliqués) et les modalités de fonctionnement de dispositifs d'épidémiosurveillance 2-4 Analyser et prendre en compte les contextes réglementaires nationaux et internationaux dans la mise en place et le fonctionnement de dispositifs d'épidémiosurveillance 2-5 Caractériser l'ensemble des moyens nécessaires au fonctionnement d'un réseau d'épidémiosurveillance</p>
<p>3. Concevoir et mettre en place des actions d'épidémiosurveillance</p>	<p>3-1 Déterminer les maladies prioritaires à mettre sous surveillance 3-2 Choisir les méthodes d'échantillonnage adaptées aux objectifs retenus (notamment dans le cadre des procédures de l'OIE) 3-3 Construire un protocole de surveillance adapté au contexte (nature et type des informations à collecter, modalités de collecte des informations et des prélèvements, circulation des données,...) : ➤ pour des espèces domestique ➤ pour des espèces sauvages 3-4 Organiser la collecte des données sur le terrain (fiches, circuits de collecte,...), la circulation et le traitement des données</p>

REFERENTIEL DE COMPETENCES **EPIDEMIOLOGISTE PRINCIPAL (services vétérinaires ou laboratoire)**
(Suite 2/3)

Il doit être capable de :

Compétences générales	Objectifs pédagogiques
<p>4. Organiser le système de gestion des prélèvements et des données au niveau du laboratoire et interpréter les résultats des analyses</p>	<p>4-1. Identifier les laboratoires et services compétents pour analyser les prélèvements prescrits par les protocoles de surveillance 4-2. Vérifier le système de gestion des prélèvements et résultats d'analyse afin d'assurer leur traçabilité au sein du laboratoire 4-3. Identifier les techniques d'analyse à mettre en œuvre et en interpréter les résultats</p>
<p>5. Participer à la conception des actions de formation dans le cadre de la mise en place et du fonctionnement d'un réseau d'épidémiosurveillance</p>	<p>5-1 Identifier les acteurs à former et analyser leurs besoins spécifiques de formation 5-2 Elaborer un plan de formation des différents acteurs 5-3 Formuler un référentiel de compétences et les objectifs pédagogiques d'une formation. 5-4 Participer à l'élaboration d'un programme de formation 5-5 Evaluer la qualité d'un programme de formation et de sa mise en œuvre</p>
<p>6. Mettre en place et conduire les actions de communication interne dans le cadre de la mise en place et du fonctionnement d'un réseau d'épidémiosurveillance</p>	<p>6-1 Concevoir et mettre en place un plan de communication interne au réseau (entre les partenaires du réseau et avec les éleveurs) 6-2 Organiser et suivre la rédaction, la publication et la diffusion d'un bulletin épidémiologique 6-3 Participer à la mise en place des outils de communication en situation de crise (notamment avec les éleveurs)</p>
<p>7. Suivre les indicateurs du fonctionnement d'un réseau d'épidémiosurveillance</p>	<p>7-1 Définir et utiliser les indicateurs de performance et de suivi des réseaux d'épidémiosurveillance 7-2 Déterminer les coûts d'un réseau d'épidémiosurveillance 7-3 Présenter les méthodes et les dispositifs d'évaluation du fonctionnement des réseaux d'épidémiosurveillance 7-4 Décrire les critères de reconnaissance internationale de la qualité des réseaux d'épidémiosurveillance</p>

REFERENTIEL DE COMPETENCES EPIDEMIOLOGISTE PRINCIPAL (services vétérinaires ou laboratoire)
(Suite 3/3)

Il doit être capable de :

Compétences générales	Objectifs pédagogiques
<p>8. Rédiger un plan d'intervention pour les situations d'urgence zoosanitaire</p> <p style="text-align: center;">(*)</p>	<p><u>Pour une maladie donnée :</u></p> <p>8-1 Identifier et définir les mesures de lutte à appliquer</p> <p>8-2 Identifier et définir l'ensemble des moyens humains, matériels et financiers nécessaires à l'application des mesures de lutte</p> <p>8-3 Identifier l'ensemble des intervenants et définir leurs rôles respectifs dans la mise en œuvre du plan d'urgence</p> <p>8-4 Formaliser le plan d'urgence et le tester par des simulations</p>
<p>9. Réaliser une analyse qualitative du risque d'apparition ou d'extension d'une épizootie</p> <p style="text-align: center;">(*)</p>	<p>9-1 Définir les principales étapes de l'analyse de risque pour une situation donnée</p> <p>9-2 Choisir entre une démarche qualitative et quantitative et présenter les limites de chacune des deux approches</p> <p>9-3 Conduire une analyse de risque qualitative</p> <p>9-4 Présenter les modalités de gestion du risque, leurs limites et les principes généraux de la communication relative au risque</p> <p>9-5 Utiliser les résultats d'appréciation du risque pour la gestion du risque</p> <p>9-6 Utiliser les principes de la communication relative au risque</p>
<p>10. Restituer les messages essentiels à l'unité d'animation et au comité technique du réseau</p>	<p>10-1 Identifier les apports de la formation au regard du contexte national</p> <p>10-2 Expliquer à l'unité d'animation et au comité technique les objectifs d'évolutions techniques et institutionnelles du réseau</p>

(*) Compte tenu de la durée prévue pour la formation, de la disponibilité des participants et du temps nécessaire pour l'acquisition de cette compétence, elle ne peut être abordée lors de ce module. Une action complémentaire devra donc être organisée soit sous forme d'un module spécifiquement consacré à ce thème (durée estimée à 1 semaine) soit sous forme d'enseignement à distance.